

Départ des Sables d'Olonne le dimanche 8 novembre

L'UNSS et La FFVoile se sont associées pour permettre à ceux qui le souhaitent de mener un bateau sur la Course du Vendée Globe, en voile virtuelle bien sûr. Voici le document que nous vous demandons de diffuser auprès de chacune des AS de vos territoires (que ce soit une AS voile, ou pas).

Les conditions à respecter pour les associations sportives pour s'engager dans la course :

- Avoir une adresse académique (obligatoire) : « Pour des raisons de sécurité informatique, l'inscription à l'opération se fera via une adresse académique »
- Etre licencié à l'UNSS (obligatoire)
- S'inscrire en passant par le site de la FFVoile ou en utilisant le lien proposé ci-dessous dans le texte de présentation

A l'issu de votre préinscription : début le 12 octobre/Fin le 7 novembre 2020

- Un mail automatique vous sera envoyé avec un code : « vous permettant de finaliser votre inscription sur le site de Virtual Regatta »
- Kit pédagogique junior et des contenus pédagogiques FFVoile sont disponibles: « au moment de l'inscription, un kit pédagogique issu du Vendée Globe Junior sera téléchargeable »

Règlement :

A consulter sur le site FFVoile dans « Règlement de participation » et à l'inscription.

Veillez prendre connaissance des compléments spécifiques UNSS au règlement de l'opération (pour les règles 2, 3 et 9)

Règle n°2 : Type de bateau

Plusieurs bateaux de type IMOCA peuvent être équipés au sein d'une même AS. Le professeur référent peut l'être pour plusieurs bateaux. Son adresse de correspondance devra être son adresse professionnelle (académique)

Le site Virtual Regatta permet de personnaliser et d'identifier le bateau (nom, couleur de coque, de voile, etc....).

Règle n°3 : Identification du bateau

Chaque classe utilisera le nom de bateau déclaré sur le formulaire d'inscription et lui permettant de courir.

L'inscription au groupe d'amis est obligatoire. Team UNSS France

La liste des participants sera fournie à toutes les classes inscrites.

Chaque inscription de bateau devra suivre cette procédure :

UNSS Col ou Lycée pour LP NUMACA Ville N° d'équipe (de 1 à x)

Exemple pour l'équipe 2 du collège de Lacanau : UNSS Col 04333 Lacanau 2

Exemple pour l'équipe 3 du Lycée Grand Air Arcachon : UNSS Lyc 04262 Arcachon 3

Exemple pour l'équipe 1 du LP de la Mer Gujan Mestras : UNSS LP 04377 Gujan 1

Règle n°9 : classement

La FFVoile et l'UNSS étudient la possibilité de faire trois podiums (et ce même si les Lycées et LP, lors de la préinscription devront le faire dans la même catégorie : Lycées) :

Collèges

Lycées

Lycées Professionnels